

France-Chevilly-Larue: Drinking-water distribution

OJ S 67/2023 04/04/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SEMMARIS (Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de la région Parisienne)

Postal address: 1 rue de la Tour

Town: Chevilly Larue

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

Postal code: 94550

Country: France

Contact person: Isabel MARQUES

E-mail: isabel.marques@semmaris.fr

Telephone: +33 141808147

Internet address(es):

Main address: www.rungisinternational.com

Address of the buyer profile: <https://marches.maximilien.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.maximilien.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.maximilien.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société d'économie mixte soumise au Code de la Commande Publique

I.5. Main activity

Other activity: Marché de gros alimentaire

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Contrat de distribution d'eau, d'exploitation et de maintenance du réseau d'eau du Marché de Rungis

II.1.2. Main CPV code

65111000 Drinking-water distribution

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché porte sur la distribution d'eau, l'exploitation et la maintenance du réseau d'eau du Marché International de Rungis pour assurer la continuité du service avec obligation de résultat sur la potabilité et la disponibilité de l'eau ainsi que le rendement du réseau. Ce dernier a été créé en 1969.

Au 31/12/2022, la longueur du réseau est d'environ 47,5 Kml. Le volume d'eau consommé en 2022 est de 504 000 m³.

L'achat d'eau pour l'approvisionnement du MIN est à la charge financière de la SEMMARIS, la société chargée de la gestion et de l'aménagement du Marché International de Rungis. Le nombre d'abonnés sur le MIN de RUNGIS est d'environ 1 500 dont environ 260 abonnements SEMMARIS.

Les prestations portent sur la distribution d'eau, l'exploitation et la maintenance de toutes les installations du réseau : ensemble du réseau, vannes stratégiques, décharges et ventouses, clapets, disconnecteurs, systèmes d'alarme anti-intrusion, sondes Kapta de qualité d'eau.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

65100000 Water distribution and related services, 65111000 Drinking-water distribution, 65130000 Operation of water supplies

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

Main site or place of performance: Marché International de Rungis

II.2.4. Description of the procurement

Le Titulaire aura notamment en charge, la maintenance des compteurs, les recherches de fuites, les relèves annuelles visuelles des compteurs, les relèves des compteurs des chambres d'entrées, les télérelèves trimestrielles de l'ensemble des compteurs pour transmission à la SEMMARIS et leurs facturations par celle-ci, le suivi de la qualité de l'eau, etc. La SEMMARIS assure la facturation de l'eau aux abonnés.

Le marché comprend également une station de pompage d'eau non potable sur le MIN de Rungis pour une consommation maximum de 16.000 m³/an. Les prestations portent sur l'exploitation des installations de pompage et de distribution d'eau non potable ainsi que sur la maintenance et le renouvellement des pièces détachées, y compris sur le suivi mensuel des consommations.

Les prestations prévisionnelles de maintenance préventive, corrective et curative ainsi que l'exploitation du réseau d'eau, sont les suivantes :

- Assurer en tout point et à tout instant la distribution de l'eau sur le MIN ;
- Assurer la continuité du service avec obligation de résultat sur la potabilité et la disponibilité de l'eau et le rendement du réseau ;
- Maintenance et exploitation du réseau mensuel, trimestriel et annuel et de la station de pompage d'eau non potable avec entretien et réparation ;
- Maintien et mise à jour d'un SIG ;
- Réparation de fuites ;
- Campagne de contrôle de la qualité d'eau mensuelle par remise d'analyses d'eau bactériologiques ;

- Prise en charge mensuelle des relevés de consommation pour chaque compteur d'achat du réseau, à raison d'environ 8 unités ;
- Gestion du parc compteurs (environ 1500 unités dont 260 compteurs SEMMARIS dédiés au MIN de RUNGIS), y compris maintenance. Le renouvellement éventuel des compteurs est à la charge de la SEMMARIS par application des prix fournis au BPU ;
- Gestion du système de télérelève de l'ensemble des compteurs, compris maintenance, exploitation du système, avec mise à jour journalière de la base des compteurs. Renforcement et extension selon besoins ;
- Maintenance, entretien et contrôle réglementaire des disconnecteurs du parc avec remise des fiches de conformité (environ 60 unités) ;
- Transmission trimestrielle à la SEMMARIS des données en vue de la facturation des abonnés ;
- Comparatif des index en relèves visuelles et de la télérelèves dans les 2 premiers mois de chaque année ainsi que le contrôle du bon fonctionnement des compteurs ;
- Campagne annuelle de contrôle et maintenance de vannes stratégiques avec remise d'un rapport détaillé environ 24 unités ;
- Campagne annuelle de contrôle et maintenance de clapets anti-retours avec remise d'un rapport détaillé environ 80 unités ;
- Campagne annuelle de contrôle et maintenance des décharges et ventouses avec remise d'un rapport détaillé environ (30 unités) ;
- Prise en charge entretien, maintenance, extension, renouvellement, des systèmes d'alarme anti-intrusion et des accès des chambres B1 – B2 – B3 et B10 y compris la station de pompage d'eau non potable ;
- Prise en charge entretien, maintenance, extension, renouvellement, des systèmes de sonde KAPTA de qualité d'eau B1 – B2 – B3 – F5C avec compte rendu annuel.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 61

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

La durée du marché est de 36 mois ferme et un mois de recouvrement. Il pourra faire l'objet de deux reconductions par période d'un an, dans la limite maximale de 5 ans.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5
Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Qualité des références fournies et implicitement respect des demandes formulées dans les chapitres III.1) Conditions de participation et VI.3) Informations complémentaires.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Des variantes pourront être définies dans le cahier des charges.

A titre subsidiaire, pour répondre aux impératifs de gestion du marché et en cas de nécessité, le présent marché comprend un BPU pour la réalisation de travaux sur le réseau d'eau.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- DC1 assortie des habilitations de pouvoir et des attestations en vigueur ;
- DC2 ;
- La liste des sous-traitants envisagés, à déclarer dès la phase de candidature ;
- Une déclaration sur l'honneur, selon le modèle joint, sur les nouvelles mesures prises à l'encontre de la Russie en application du règlement (UE) n°2022/576 du 08 avril 2022 ;
- Afin de prouver qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3, le candidat produit son numéro unique d'identification permettant au pouvoir adjudicateur d'accéder aux informations pertinentes par le biais du site internet <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr> ou s'il le souhaite, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers (ou récépissé du dépôt de la déclaration d'immatriculation pour les entreprises en cours d'inscription). S'il est étranger, le candidat produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion.
- Les candidats et soumissionnaires devront produire une attestation par laquelle ils s'engagent à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles pour l'exécution du marché ;
- Appartenance à un groupe. Dans l'affirmative, merci d'indiquer le nom du groupe ;
- Description de l'actionnariat.
- Présentation synthétique de la structure de l'entreprise.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ;
- Déclarations appropriées de banque ou, le cas échéant, preuve d'une assurance (valide) des risques professionnels pertinents ;
- Bilans ou extraits de bilan, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux, identifient les travaux similaires traités

conjointement avec le groupement et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années ; Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution ainsi que les prestations ou services similaires traités conjointement avec le groupement et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

Les candidats devront justifier de prestations similaires en termes de contrats de distribution d'eau, d'exploitation et de maintenance de réseaux d'eaux sur les 3 dernières années ainsi que de travaux de réparation sur lesdits réseaux.

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

- L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ;

- L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ;

- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

- La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

- L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ;

- Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité ou équivalents

- Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou équivalents.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 05/05/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Des auditions de présentation des mémoires techniques pourront être organisées.

Les candidats et soumissionnaires devront impérativement répondre sur la plateforme

Maximilien : <https://marches.maximilien.fr>

Tout renseignement (administratif/technique) doit être demandé à partir de la plateforme

Maximilien : <https://marches.maximilien.fr>

Ce marché est un appel d'offres restreint. A ce titre, il comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures et une phase d'offres. Dès lors, les éléments techniques du marché seront communiqués en phase d'offres, aux candidats retenus.

Conformément à l'article R.2151-6, le soumissionnaire (ou candidat) transmet son offre (ou candidature) en une seule fois. Si plusieurs offres (ou candidatures) sont transmises successivement, seule la dernière reçue dans le délai fixé sera examinée.

Pour modifier une offre (ou une candidature) déjà réceptionnée, le soumissionnaire (ou candidat) doit en transmettre une nouvelle intégralement avant la fin du délai de réponse.

Celle-ci sera admise et la première rejetée sans être ouverte.

Nous vous remercions d'inscrire une adresse mél non sécurisée par des pare feux et de bien vérifier vos spams. Aucun délai supplémentaire ne sera octroyé pour ces motifs.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle

Town: MELUN

Postal code: 77008

Country: France

E-mail: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telephone: +33 160565630

Fax: +33 160566610

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative).- Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.- Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la

validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, "Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle

Town: MELUN

Postal code: 77008

Country: France

E-mail: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telephone: +33 160565630

Fax: +33 160566610

VI.5. Date of dispatch of this notice

30/03/2023